

Point 6 de l'OJ de la 205^{ème} Assemblée Générale de la SVSN : Impression des Bulletins ?

Point de situation :

Suite à l'AG 2022, le Bureau a rédigé un courrier à l'attention des échangistes internationaux. Sur les 193 lettres envoyées, 19 partenaires européens et internationaux demandent de continuer à recevoir la version papier. 3 échangistes Suisse ont spontanément demandé de cesser l'envoi du Bulletin suite à une modification de leur politique d'acquisition. Des économies ont ainsi déjà pu être réalisées. En 2023, en plus de l'envoi de Bulletins à l'étranger, le Bulletin a été envoyé à 56 échangistes suisses, 385 membres et auteurs et 20 ouvrages sont en réserve au local de la SVSN, pour un total de 480 tirages en 2023.

La plateforme E-Periodica, sur laquelle sont stockés les publications de la SVSN, accepte à présent qu'une version PDF du Bulletin lui soit envoyée, ce qui permettrait d'accélérer encore le processus de mise en ligne. En 2023, le Bulletin était consultable online mi-décembre, les premières impressions arrivaient au bureau de la SVSN le 19 décembre et les membres recevaient leur Bulletin papier entre Noël et Nouvel An.

En 2022, les membres ont été invités à renoncer à recevoir le Bulletin papier. Très peu se sont manifestés, malgré un apparent désintérêt pour la version papier lors d'échanges informels. Le Bureau s'interroge sur le désir des membres de recevoir un Bulletin papier. De nombreuses sociétés passent au tout numérique et abandonne les versions papier. Ça a par exemple été le cas de la Société Botanique Suisse il y a quelques années, sans réaction de la part des membres.

Une lettre de vœux de fin d'année est envoyée avec le Bulletin, avec un appel aux dons.

Discussions lors de l'AG 2023:

Lors de l'AG 2023, les membres ont discuté de la possibilité que le Bureau contacte les membres et échangistes nationaux afin de les inviter à expressément demander la réception du Bulletin en version imprimée ? Les membres qui ne désireraient pas recevoir de Bulletin papier ou ne répondraient pas aux appels pourront toujours accéder aux publications online, sur la plateforme E-Periodica. La discussion a été animée et s'est terminée avec 4 personnes favorables et 3 contre, avec 7 abstentions. Etant donné le taux d'abstention, il est décidé que cette question serait remise à l'ordre du jour d'une prochaine AG, en particulier si la SCNAT ne subventionnerait plus les publications. Nous pourrions proposer deux cotisations : avec et sans Bulletin.

Nouveautés depuis l'AG de 2023:

SCNAT a fortement réduit son subside pour les publications (11'000 CHF pour le Bulletin + 900 CHF pour E-Periodica jusqu'en 2023 à 6'800 + 700 CHF en 2024, soit une diminution de 4'200 + 200 CHF). Globalement, l'impression et l'envoi d'un exemplaire du Bulletin aux membres revient actuellement à env. 20 CHF, pour un coût total de env. 8'000 CHF. A cela s'ajoute des coûts liés aux salaires (9'010 CHF), pour un coût total de env. 16'000 CHF.

Avec le format actuel, le prix à l'impression augmente lorsque le nombre d'exemplaires diminue. Une diminution des frais d'envois est possible en réduisant les envois en Suisse (optimum pour 350 envois en Suisse) et/ou en réduisant les envois à l'étranger. Globalement, aucune économie financière significative n'est à escompter d'une diminution du nombre de Bulletins imprimés et envoyés en

Suisse si aucune modification n'est faite. Cependant, le changement pour une reliure thermolaquée représenterait une diminution des coûts de env. 800 CHF / 50 exemplaires. Des économies peut-être plus importantes pourraient être effectuée en faisant imprimer les Bulletins dans d'autres imprimeries. Le Bureau et l'équipe de rédaction collectent actuellement des devis. Dans tous les cas, un changement de reliure ou d'imprimeur nécessiterait certainement un travail éditorial de mise en page.

Les articles au format PDF sont disponibles au téléchargement sur la plateforme E-Periodica. Sur demande, le secrétariat de la SVSN peut transmettre un PDF du Bulletin complet, au format lecteur ou au format imprimeur.

Recommandations :

Le Bureau et le Comité recommandent que les membres soient questionnés sur leur désir de recevoir le Bulletin en version imprimée. Les membres devraient activement demander à recevoir le Bulletin. Ceux qui y renoncent ou qui ne répondent pas après 1-2 rappels ne recevraient plus le Bulletin. En dessous d'un seuil critique, il pourrait être décidé de passer au tout numérique.

La recommandation de la rédaction suit l'avis exprimé précédemment. Dans le contexte écologique et économique actuel, mais aussi afin de suivre la tendance dans le milieu de la publication scientifique, il semble opportun de se tourner vers la solution numérique, tout en laissant l'opportunité à ceux-celles qui le souhaitent de conserver une version papier.

Une lettre de vœux pourrait toujours être envoyée, avec un message pour les fêtes, le programme du premier semestre de l'année suivante, une invitation à faire un don et/ou à parrainer un membre.

Par exemple, une réduction des impressions pour 100 membres, 50 échangistes en Suisse, 20 échangistes internationaux et 30 exemplaires en réserve (200 exemplaires au lieu de 480), les frais d'impression avec une reliure thermolaquée se monteraient à 5'500 CHF au lieu de 8'000 CHF (pas de changement significatif avec les frais postaux). Ces frais pourraient potentiellement encore être réduits avec un autre imprimeur que l'actuel. Les frais d'impression et d'envoi se montent actuellement à 20 CHF par exemplaire et monteraient à 30 CHF par exemplaire. Une augmentation de la cotisation de 20 CHF pour l'impression et l'envoi des exemplaires pour env. 100 membres permettrait d'augmenter les produits de 2'000 CHF. L'ensemble des mesures permettrait de compenser la réduction du subside de SCNAT.

A l'avenir, si le nombre de Bulletins imprimés devait atteindre un seuil minimal critique, l'impression pourrait être abandonnée.

La question qui est posée est :

L'AG accepte-t-elle que le Bureau contacte les membres afin de les inviter à expressément demander la réception du Bulletin en version imprimée ? Les membres qui ne désireraient pas recevoir de Bulletin papier ou ne répondraient pas aux appels pourront toujours accéder aux publications online, sur la plateforme E-Periodica. Les membres désirant recevoir une version papier contribuerait financièrement aux frais d'impression et d'envoi.